

**Définition**

La marche à suivre d'un bricolage est un genre à finalité pratique visant à donner des indications qui guident les destinataires dans l'élaboration d'un objet.

**Visée**

Aider à l'élaboration d'un objet.

**Situation de communication**

La personne qui présente la marche à suivre endosse le rôle d'expert-e.

Les destinataires attendent un guidage.

La personne qui présente et la/le(s) destinataire(s) ne sont pas nécessairement en présence.

**Réalisation matérielle**

Le support du genre peut être divers.

- Support écrit. La marche à suivre se caractérise alors par sa dimension composite. Il peut arriver que le texte soit minimal.
- Support audiovisuel. La mise en scène joue alors un rôle important. Du texte écrit peut accompagner la présentation (par exemple, pour la liste du matériel).

Plus rarement, une MSB peut être présentée de manière orale, en présentiel.

**Contenu**

Contenu déterminé par la description des éléments permettant d'élaborer le produit :

- annonce ou monstration du produit final attendu ;
- liste du matériel requis (outils, matériaux) ;
- étapes à respecter pour réussir l'élaboration du produit (*marche à suivre* proprement dite) ;
- éventuellement, des informations complémentaires (usages potentiels, applications, etc.) et consignes de sécurité.

**Structure**

La MSB est structurée par les éléments incontournables du contenu organisés en rubriques, à savoir la présentation :

- du produit à réaliser ;
- du matériel requis ;
- des étapes à suivre (*marche à suivre* proprement dite).

Il peut y avoir des informations complémentaires.

Ces rubriques peuvent être présentées sous forme textuelle écrite (liste, description), visuelle (images) ou audiovisuelle (paroles et gestes).

Dans les marches à suivre écrites, les éléments paratextuels peuvent illustrer les différentes rubriques susmentionnées ou parfois en tenir lieu.

Dans les marches à suivre audiovisuelles, certaines rubriques peuvent (aussi) être données sous forme écrite (par exemple, la liste du matériel, les mesures).

Dans les présentations audiovisuelles ou orales, présence de séquences rituelles d'ouverture et de clôture, et parfois (présentation orale en présentiel) d'échanges entre émetteur/émettrice et destinataires.

**Textualisation**

Séquences discursives injonctives et descriptives.

Présence de marques d'organisation, linguistiques ou typographiques.

Présence éventuelle de titres annonçant les rubriques de contenu.

**Langue**

Présentation écrite : emploi fréquent de l'infinitif ou de l'impératif.

Présentation orale ou audiovisuelle : emploi de l'impératif ou de l'indicatif avec valeur injonctive ou descriptive.

Vocabulaire spécialisé : lexique concernant le matériel et ses caractéristiques, les outils et les actions.

Organisateurs énumératifs et chronologiques.

Marques typographiques : tirets, chiffres, etc.

**Principes communicatifs**

L'émetteur/émettrice de la marche à suivre est disposé-e à transmettre son expertise.

La/le destinataire reconnaît l'expertise de l'émetteur/émettrice.

La/le destinataire est prêt-e à suivre les indications pour obtenir le produit.